

COMPOSITION DU COMITE DIRECTEUR MIXTE COI-OHI POUR LA GEBCO

- Références :
- 1) Lettre circulaire du BHI 34/2003, en date du 12 mai 2003
 - 2) Lettre circulaire du BHI 27/2004, en date du 23 avril 2004
 - 3) Publication B-7 OHI-COI "Directives pour la GEBCO "

Monsieur le Directeur,

1. Le commodore A. SKLAVIDIS, Directeur du Service hydrographique de la marine grecque a informé le Bureau que M. Alexis HADJANTONIOU (Grèce) ne serait désormais plus disponible pour représenter l'OHI au sein du Comité directeur de la GEBCO.

2. Bien que dans la LC 27/2004, au paragraphe b), le BHI propose une restructuration du programme de cartographie océanique OHI/COI existant, la structure actuelle doit être maintenue jusqu'à ce qu'une décision soit prise. Par conséquent, cette lettre circulaire a pour but de demander aux Services hydrographiques de soumettre des candidatures au Bureau afin de pourvoir ce poste vacant. Les propositions de candidatures doivent comprendre un Curriculum Vitae concis du candidat, lequel doit avoir des connaissances et une expériences approfondies, lui permettant de représenter l'OHI au sein du Comité directeur mixte OHI/COI de la GEBCO. Le mandat est joint en tant qu' **Annexe A**.

3. Les membres du Comité directeur de la GEBCO doivent bénéficier du soutien nécessaire pour pouvoir assister à chaque session du Comité directeur. Ce dernier se réunit chaque année ou tous les deux ans, en fonction des circonstances. Il est prévu que la prochaine réunion du Comité directeur se déroule au Mexique, en 2005. Tout Etat membre qui propose des candidats (une formulaire de candidature est joint en tant qu' **Annexe B**) doit conserver ceci présent à l'esprit avant de proposer tout candidat. Ce formulaire doit être complété et renvoyé au BHI, **avant le 15 septembre 2004**.

4. Des directives concernant la constitution du Comité directeur de la GEBCO sont contenues dans la Publication B-7 COI/OHI "Directives pour la GEBCO ", section 1.3. Nous attirons en particulier votre attention sur le paragraphe 1.3.1.2 (3) de l'accord conclu entre l'OHI et la COI, lequel stipule que « *les membres du Comité directeur sont des experts agissant en qualité de simple particulier ; ils ne devront pas représenter leur gouvernement* ».

5. La liste actuelle des membres OHI - COI du Comité directeur est communiquée en **Annexe C**.

6. Depuis la parution de la LC du BHI 27/2004 [Section (a)], le BHI a été informé du fait que M. David MONAHAN (SHC), actuel président du Comité directeur de la GEBCO, a été nommé responsable de projet en ce qui concerne le projet de formation de la « Nippon Foundation ». Afin d'éviter tout conflit

d'intérêts, M. MONAHAN a en outre précisé qu'il se retirerait de ses fonctions de président de la GEBCO, mais qu'il resterait membre du Comité directeur. Par conséquent, le Comité directeur devra élire de nouveaux président et vice-président ; les Etats membres seront informés du résultat en temps utiles.

7. Le BHI remercie M. Alexis HADJANTONIOU pour sa précieuse contribution à la GEBCO et est très reconnaissant à la Grèce de l'avoir rendu disponible pour le Comité directeur.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction

(original signé)

Capitaine de vaisseau Hugo GORZIGLIA
Directeur

P.J. : Annexes A-C

Copie à : Dr. Robert WHITMARSH, secrétaire permanent de la GEBCO

**MANDAT DU COMITE DIRECTEUR MIXTE COI-OHI
DE LA GEBCO**

Le Comité directeur mixte COI/OHI de la Carte générale bathymétrique des océans (GEBCO) est chargé de :

- (1) guider le projet GEBCO et faire des recommandations aux deux organisations mères sur la politique à suivre pour la préparation et la diffusion de cette série mondiale de cartes en courbes du fond océanique ainsi que de l'"Atlas numérique de la GEBCO" (GDA).
- (2) déterminer les besoins des divers utilisateurs de la bathymétrie de l'Océan mondial, étudier les moyens permettant de répondre à ces besoins et lancer les actions jugées possibles pour satisfaire ces besoins.
- (3) conseiller l'Organisation hydrographique internationale (en sa qualité de Centre mondial de données pour la bathymétrie) sur des questions liées au recueil et à l'échange de données bathymétriques, dont la mise au point de moyens automatisés d'assimilation, de stockage, de recherche et de distribution, en sollicitant les conseils et l'assistance du Comité de la COI sur l'échange international de données océanographiques (IODE), et d'autres organismes si nécessaire.
- (4) stimuler le flux de données relatives à la GEBCO en recherchant activement des sources de données nouvelles et en encourageant la mise à disposition de données aux banques de données appropriées, dans le but de s'assurer que le plus grand nombre possible de données disponibles soit communiqué au Centre mondial de données pour la bathymétrie qu'est l'OHI, ainsi qu'à son Centre de données pour la bathymétrie numérique.
- (5) superviser les moyens permettant la maintenance, le développement et la mise à jour systématique du GDA dont les activités nécessitent :
 - (i) d'élaborer des procédures relatives à de nouvelles compilations de la bathymétrie ;
 - (ii) de fournir des conseils sur les normes et la méthodologie ;
 - (iii) de générer et de développer un fichier supplémentaire des routes suivies par les navires, qui constituera, par le biais de présentations graphiques, un instrument de vérification de la qualité de l'information bathymétrique.
 - (iv) d'intégrer de manière appropriée les noms géographiques des éléments du relief sous-marin ;
 - (v) de réfléchir au support d'information et au logiciel les mieux à même d'assurer l'usage efficace du GDA par tous les utilisateurs.
- (6) explorer, en vue d'une meilleure interprétation de la bathymétrie océanique, le potentiel de techniques telles que l'imagerie acoustique et les observations par satellites.
- (7) établir des spécifications ainsi qu'un calendrier pour la production d'une 6e édition de la série traditionnelle des feuilles GEBCO, en tenant compte des nouvelles technologies et des données disponibles.

- (8) étudier et mettre au point de nouvelles dispositions logistiques et financières extrabudgétaires pour la production d'une 6e édition de la GEBCO.
- (9) préparer et tenir à jour, en association avec des organismes nationaux et internationaux, un Index des noms des formes du relief sous-marin, faisant autorité.
- (10) recommander et élaborer des mesures permettant d'assurer la publicité, la diffusion et la vente, les plus larges possibles, des exemplaires du GDA ainsi que des cartes produites sous son égide.
- (11) maintenir, si nécessaire, des sous-comités consultatifs sur :
 - (i) les noms des formes du relief sous-marin,
 - (ii) la bathymétrie numérique,et créer, périodiquement, d'autres sous-comités, selon les besoins.
- (12) conseiller les organismes régionaux affiliés à la COI et/ou à l'OHI sur les spécifications pour les cartes bathymétriques, ainsi que sur la préparation de celles-ci à des échelles appropriées à des projets régionaux et aider à assurer leur compatibilité ainsi que leur inclusion ultérieure dans le GDA.
- (13) fournir des conseils en matière de cartographie des océans, à la demande d'organismes intergouvernementaux et non gouvernementaux.

Références :

- a) *Document IOC/XVII/3. Rapport de la 17e session de l'Assemblée de la COI, Paris, France, 25 février - 11 mars 1993.*
- b) *Lettre circulaire du BHI 42/1993, en date du 15 septembre 1993.*

CANDIDATURES

au

COMITE DIRECTEUR MIXTE COI-OHI POUR LA GEBCO

BULLETIN DE CANDIDATURE

(à faire parvenir au BHI, avant le 15 septembre 2004

Mail : info@ihb.mc - Télécopie: +377 93 10 81 40)

Etat membre:

- .1 Compte tenu du mandat du Comité directeur mixte OHI-COI de la GEBCO (Annexe A à la LC du BHI 34/2004), souhaitez-vous proposer un candidat au Comité directeur mixte COI-OHI de la GEBCO?

OUI NON

- .2 Dans l'affirmative, veuillez indiquer le nom de votre représentant:

.....

Mail :

Commentaires :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nom / Signature Date:

**LISTE DES MEMBRES OHI - COI DU COMITE DIRECTEUR DE LA GEBCO
(mai 2004)**

Membres de l'OHI

- M. David. MONAHAN (Canada), depuis 1985.
- M. Kunio YASHIMA (Japon), depuis 1991.
- Dr. Michael S. LOUGHRIDGE (USA), depuis 1998.
- IGA Etienne CAILLIAU (France), depuis 2003.

Membres de la COI

- Dr. Gleb B. UDINTSEV (Fédération de Russie), depuis 1974.
 - Dr. Robin K.H. FALCONER (Nouvelle-Zélande), depuis 1985.
 - Dr. Ing. Hans-Werner SCHENKE (Allemagne), depuis 1991.
 - Lic. José Luis FRIAS SALAZAR (Mexique), depuis 1994.
 - Dr Meirion JONES (RU), depuis 2003.
-